





STATUTS

Harmonie Danse est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. L'association gère les concours, galas, soirées de convivialité et culturelles. Grâce à elle, les adhérents peuvent bénéficier des locaux municipaux (gymnase et centre culturel).

COURS DE DANSE

Harmonie Danse propose différents cours de danse assurés par des professeurs indépendants diplômés d'états.

Ces cours sont dispensés du mois de septembre au moins de juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

INSCRIPTION

Le dossier d'inscription dûment rempli sur assoconnect.com sera accompagné d'un certificat médical, d'une photo d'identité, de l'adhésion annuelle à l'association, le règlement global des cours de danse et du règlement intérieur signé. Cette cotisation annuelle totale est exigible dès l'inscription. Des facilités de paiement sont proposée en 1,2,3,4,5 à 10 fois sans frais.

REMBOURSEMENTS

J'ai bien noté qu'aucun remboursement, ni prorata de cotisations, ne pourra être réclamé pour une annulation d'inscription, ou arrêt en cours d'année, quel que soit le motif.

ACCOMPAGNEMENT

En raison du covid 19, les parents ne pourront entrer dans la salle de danse ; ils devront attendre à l'extérieur des locaux d'H.D.

Pour les élèves mineurs nous demandons aux parents de respecter rigoureusement les horaires de début et fin de cours.

DROIT D'IMAGE

Harmonie danse se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contre-partie présente ou future l'image des élèves inscrits à des fins de publicité ou de communication sur tout support que ce soit.

De plus, vous ne devez pas utiliser à des fins personnelles et sans autorisation des personnes concernées, des photos ou des vidéos faisant apparaître des membres d'Harmonie danse.

TENUE DE DANSE

- Cours de classique : demi-pointe ou pointes, justaucorps, collant, chignon obligatoire.
- Cours de jazz et contemporain : pantalon ou short noir de jazz, justaucorps, débardeur ou brassière et cheveux attachés.
- Cours de Hip Hop: jogging ou legging, tee-shirt et baskets propres.

COMPORTEMENT

Il est demandé à chaque membre de l'association un comportement irréprochable.

La ponctualité et la politesse sont de rigueur. Portable, Chewing-gum, bijou encombrant, ne sont pas autorisés pendant les cours.

ABSENCE

Toute absence doit être signalée avant le cours.

GALA

Afin de mettre en valeur le travail des élèves et des professeurs un gala est organisé le 18 ou le 25 juin 2022 Au Centre Culturel José Janson. L'entrée sera payante, une participation financière pour la location des costumes sera demandée à l'inscription en fonction du nombre de cours.